

Communiqué du **Conseil National de Sécurité**

Le Président de la République, **S.E.M. Alassane OUATTARA**, a présidé, ce jeudi 27 mai 2021, au Palais de la Présidence de la République, une réunion du Conseil National de Sécurité (CNS).

L'ordre du jour a porté sur deux points :

- 1- La situation sécuritaire générale ;
- 2- L'évolution de la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19) en Côte d'Ivoire.

1 – AU TITRE DE LA SITUATION SECURITAIRE GENERALE

A la suite de l'analyse faite par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Conseil National de Sécurité note, avec satisfaction, que depuis sa dernière réunion du 29 avril 2021, la situation sécuritaire est généralement calme sur l'ensemble du territoire. Le Conseil National de Sécurité déplore, cependant, les affrontements entre Nigériens et Ivoiriens, survenus le 19 mai 2021, dans plusieurs quartiers d'Abidjan et villes de Côte d'Ivoire.

Ces affrontements ont eu pour origine, la publication d'une vidéo sur les réseaux sociaux, montrant des actes de violence commis, sur des individus, considérés à tort comme étant des Ivoiriens.

Le bilan de ces affrontements s'établit comme suit :

- **01 Nigérien décédé ;**
- **39 Nigériens blessés dont 06 cas graves ;**
- **01 Officier de Police légèrement blessé ;**
- **51 commerces pillés et 22 incendiés ;**
- **14 véhicules saccagés ;**
- **21 millions de francs CFA déclarés emportés.**

Le Conseil National de Sécurité a été informé que les enquêtes sont en cours pour identifier les acteurs et les instigateurs de ces violences. A ce jour, 38 personnes ont été interpellées par la police. Des armes blanches ont également été saisies.

Le Président de la République, tout en condamnant fermement ces affrontements, félicite les Forces de Défense et de Sécurité pour avoir rapidement mis un terme aux violences. Il a demandé que des actions vigoureuses soient prises en vue de mettre fin aux messages et

discours haineux sur les réseaux sociaux, notamment par le renforcement des dispositifs de contrôle de ces plateformes et l'intensification de la répression.

Le Chef de l'Etat présente ses sincères condoléances à la famille de la victime décédée et formule des vœux de prompt rétablissement à tous les blessés.

L'analyse de la situation sécuritaire a aussi fait ressortir une baisse du nombre d'accidents de la voie publique, en mai 2021.

Le Conseil National de Sécurité a pris note de cette légère baisse tout en déplorant le nombre toujours élevé d'accidents.

Aussi, le Président de la République a-t-il instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à l'effet d'accélérer les réformes visant à réduire significativement le nombre d'accidents de la voie publique.

Le Président de la République a, enfin, félicité les Grands Commandements des Forces de Défense et de Sécurité pour l'amélioration de la situation sécuritaire constatée depuis la dernière réunion du Conseil National de Sécurité. Il les a, par ailleurs, exhortés à prendre toutes les dispositions afin que cette amélioration se poursuive et que, notamment, les prochaines vacances scolaires se passent dans la quiétude.

2 – AU TITRE DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS 2019 (COVID-19) EN CÔTE D'IVOIRE

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a fait un point de situation sur l'évolution de la pandémie de COVID-19 dans notre pays.

Ainsi, à la date du mercredi 26 mai 2021, la Côte d'Ivoire dénombrait **47 085** cas confirmés de COVID-19 dont **46 504** guéris, **301** décès et **280** cas actifs. Il est à noter que le nombre moyen de cas positifs a considérablement baissé d'avril à mai, avec 72 cas, par jour, en avril contre 40 en mai, montrant ainsi que l'épidémie est dans une phase décroissante.

Le Conseil National de Sécurité, tout en se réjouissant de ces signes encourageants, appelle toutefois les populations à la vigilance, car les nombreuses interactions sociales liées aux événements religieux et aux prochaines vacances scolaires ainsi que la saison des pluies, pourraient être des facteurs d'accroissement du taux de positivité.

Le Ministre en charge de la Santé a également informé le Conseil National de Sécurité que la campagne de vaccination, démarrée depuis deux (02) mois, a enregistré, au 26 mai 2021, **517 199** doses de vaccins administrées avec **plus de 56 000** personnes, ayant reçu les deux (2) doses requises.

Selon le Ministre, ce résultat est le fruit de l'intensification de la campagne vaccinale, menée dans les régions et districts sanitaires, depuis le mercredi 27 avril 2021.

Le Conseil National de Sécurité a noté, avec satisfaction, les chiffres relatifs à la vaccination dans notre pays. Cependant, le Conseil National de Sécurité a instruit le Ministre en charge de la Santé à l'effet d'éviter toute interruption de la campagne vaccinale. A cet égard, il devra s'assurer de l'approvisionnement, en quantités suffisantes, de doses de vaccins. Il devra, notamment, procéder, avec l'appui de la Banque Mondiale, à l'acquisition de **2,2** millions de doses de vaccins en juin 2021 et **1,5** millions de doses en juillet 2021. Le Ministre en charge de la Santé a également été instruit de suivre l'acquisition des 1,2 millions de doses de vaccins, prévus dans le cadre de l'initiative COVAX, qui permettront la poursuite de la vaccination, à partir de septembre 2021.

Le Président de la République a, pour sa part, rappelé l'importance de la vaccination dans la stratégie de lutte contre la COVID-19, et a exhorté les populations de 18 ans et plus à se faire vacciner.

Le Président de la République a également insisté sur l'importance du port du masque dans les lieux publics, la distanciation physique, le lavage régulier des mains ainsi que sur la nécessité, pour les populations, à se faire tester contre la COVID-19.

A cet égard, le Président de la République a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à l'effet de prendre toutes les dispositions pour l'acquisition, dans les délais, des masques chirurgicaux, des vaccins et des intrants nécessaires pour les tests anti-COVID-19.

Le Président de la République a, enfin, réitéré ses encouragements à tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la COVID-19, et a invité, de nouveau, les populations vivant en Côte d'Ivoire à se faire tester et vacciner, tout en continuant à respecter scrupuleusement les mesures barrières.

Fait à Abidjan, le jeudi 27 mai 2021

Fidèle SARASSORO

Ministre, Secrétaire du Conseil National de Sécurité